

peuples. Une autre fraction aspirait à des résultats analogues par l'emploi du système de non-intervention, entendu dans son acception la plus absolue. Louis-Philippe se prononça sans hésitation contre le premier de ces partis, et parut incliner en faveur du second. Il écrivit (29 août) à l'empereur de Russie pour lui exposer sommairement les considérations qui l'avaient déterminé à recevoir des mains du peuple français la couronne de Charles X, dont il n'avait cessé d'être, durant son règne, « le plus soumis et le plus fidèle sujet. » Il y faisait valoir habilement le service qu'il avait cru rendre à la paix publique en sauvant la France du régime démocratique, qualifiait la révolution de juillet de « catastrophe qu'il eût voulu prévenir, » et terminait en sollicitant sans dignité l'alliance du puissant autocrate. Une acte plus expressif encore de sa politique, fut la nomination du prince de Talleyrand à l'ambassade de Londres, contre l'avis presque unanime de son conseil. Cette détermination, qui impliquait tout à la fois le maintien des traités de 1815 et l'abandon de l'alliance russe, ébauchée dans les dernières années de la Restauration, pour l'alliance anglaise, influa sur la réponse du czar ; cette réponse fut froide, presque dédaigneuse et dépourvue des formes usitées dans la correspondance entre souverains. A son arrivée à Londres, M. de Talleyrand s'exprima, dit-on, avec une légèreté fort impertinente sur le compte du gouvernement qui l'accréditait (1). Mais cette attitude, qui flattait les antipathies secrètes du ministère Wellington, ne retrancha rien à l'empressement universel avec lequel fut accueilli le spirituel patriarche de la diplomatie européenne. Ainsi furent posées les fondements de cette alliance anglo-française, la clé de voûte de la politique extérieure de Louis-Philippe, alliance si

(1) *De l'alliance anglo-française*, par M. Duvergier de Hauranne, *Revue des deux mondes*, tome 23, p. 473.